

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 11 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix,

Le 11 février, le Bureau Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la maison des associations de Gasville-Oisème, sous la présidence de M. Gérard CORNU, Président.

Étaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Soulet, Goimbault, Billard, Gantier, Rybarczyk, Géroutet

Excusés : Mmes et MM. Paul-Loubière, Jaulneau, Dassier, De La Randière, Sédillot

◆ Validation des dossiers ORAC

Monsieur Le Président donne la parole à Madame Ramond qui présente les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage.

INTITULE DE L'OPERATION	ACTIVITE	MAITRE D'OUVRAGE	COMMUNE	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION	REMARQUES
Travaux de rénovation du local commercial	Ventes de lingerie	Lingerie Manuela (Mme Niquet)	Coulombs	33 777,77 euros HT	10 000 euros Fonds Etat	Favorable
Aménagement intérieur et façade	Ventes de chaussures	Aux souliers de Laura (Mme Barbier)	Courville sur Eure	10 632,52 euros HT	3 189,00 euros Fonds Etat	Favorable
Achat d'une aspiration à copeaux et poussières	Menuiserie	MG Salteiro	Chaudon	42 600 euros HT	10 000 euros Fonds Etat	Favorable
Achat de matériel de pizza	Restauration	SARL aux 3 fontaines (M. Boukletti)	St Prest	14 864,87 euros HT	4 459 euros Fonds Etat	Favorable
Reprise de matériels, façade et achat de matériel	Garage	Garage Lacroix	Chaudon	30 744 euros HT	9 223 euros Fonds Etat	Favorable
Mise aux normes de la station service et achat de matériel	Garage	EURL Jathière	Thivars	71 501,79 euros HT	10 000 euros Fonds Département	Favorable
Aménagement intérieur du nouveau local	Serrurerie	Serrurerie de la Vallée (M. Chartier)	Lormaye	23 096,80 euros HT	6 929 euros Fonds Département	Favorable

Réfection toiture	Métallerie	Entreprise Brulard	St Aubin des Bois	32 967,07 euros HT	9 890 euros Fonds Région	Favorable
Achat d'un four	Boulangerie	Boulangerie Lecointre	Courville sur Eure	47 500,00 euros HT	10 000 euros Fonds Département	Favorable
Travaux d'extension du local commercial	Vente et réparation de cycles	S-Bike (M. Yesil)	Fontenay sur Eure	21 050 euros HT	6 315 euros Fonds Etat	Refusé

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'ensemble des dossiers présentés,
- Charge Monsieur Le Président de transmettre les dossiers au Département pour ceux qui relèvent des fonds départementaux,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ Orientations Budgétaires 2010

Le compte administratif de l'exercice 2009 du syndicat du Pays Chartrain fait apparaître des **excédents de 45 955 € en fonctionnement** et de **35 004 € en investissement**. Ceux-ci résultent d'une part de la bonne situation financière du syndicat et d'autre part de la non réalisation d'opérations inscrites au budget mais qui n'ont pas connues d'exécution en raison de l'absence de Olivier HAREL. Ces excédents font l'objet d'un report sur l'exercice 2010.

Le budget primitif de l'exercice 2010 s'équilibre en fonctionnement à 548 605 € et en section d'investissement à 185 174 €.

1. La contribution des communes et de la communauté d'agglomération « Chartres Métropole ».

Monsieur le Président propose de maintenir en 2010 la contribution des collectivités adhérentes du syndicat à 0,35 euros par habitants et dont le produit attendu s'élève à 63 000 € compte tenu de l'augmentation de la population constatée au recensement de 2007.

2. Les recettes de fonctionnement du syndicat

Les subventions de fonctionnement allouées par la Région Centre et le Conseil Général d'Eure et Loir sont reconduites pour respectivement 63 100 € et 42 000 € auxquelles il convient d'ajouter le financement par l'Etat de l'ORAC pour 238 650 €.

3. Les dépenses de fonctionnement du syndicat

Les dépenses ordinaires sont reconduites pour des montants identiques à ceux de l'exercice précédent excepté pour le compte 616 « Assurances » pour lequel on distinguera dorénavant l'assurance pour le personnel du syndicat qui fait l'objet d'une inscription budgétaire au chapitre 012 « Charges de personnel » au compte 6455.

Monsieur le Président propose de réserver au compte 617 « Frais d'études et d'expertises » 60 000 € en plus des 18 000 € prévus dans le cadre de l'ORAC, pour le financement de l'Agenda 21 qui fait l'objet d'un engagement dans le Contrat régional de Pays signé le 29 janvier dernier et qui bénéficie à ce titre d'une subvention à hauteur de 80 % soit 48 000 €, montant inscrit au compte 7412.

Monsieur le Président propose de développer davantage encore la communication du Pays Chartrain. A cet effet il a été inscrit 30 000 € au compte 6236 « Catalogues et imprimés » pour le financement :

- Edition de cartes des circuits cyclables pour 15 000 € financées par la Région à hauteur de 75 % soit 11 200 €.
- Plaquettes « Les mares du Pays Chartrain » pour 2 500 € bénéficiant d'une subvention de la Région à hauteur de 80 % soit 2 000 €.
- Participation à la plaquette des animations de la Route du blé estimée à 650 €.
- Réactualisation du guide de la Route du blé estimée à 4 000 €.
- Réédition si besoin des plaquettes des métiers d'art et du Cana Louis XIV.

4. Les investissements proposés en 2010

Monsieur le Président propose d'inscrire au budget de l'exercice 2010 les crédits nécessaires au financement de l'étude de jalonnement et signalisation directionnelle des 9 circuits cyclables à vocation touristique pour 100 000 € et de la mise en valeur de la Route du blé par la pose de panneaux directionnels pour 30 000 €. Ces investissements, retenus au contrat régional de pays, bénéficie d'un financement par la Région à hauteur de 75 % ce qui représente respectivement 75 000 et 22 500 € inscrits en recettes au compte 1322.

Les deux sections du budget du syndicat s'équilibrent avec la provision pour dépenses imprévues de 11 985 € en fonctionnement et de 8 224 € en investissement.

Le Bureau Syndical :

- Prend acte des orientations budgétaires

◆ Affectation du Résultat 2009

Le Bureau Syndical propose d'affecter la somme de 45 955,86 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de fonctionnement de l'exercice 2010 et la somme de 35 004,47 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins d'investissement de l'exercice 2010.

Le bureau syndical ouit cet exposé et après en avoir délibéré (Le Président ne prend pas part au vote) décide :

- D'affecter la somme de 45 955,86 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de l'exercice 2010,
- D'affecter la somme de 35 004,47 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins de l'exercice 2010.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ Compte administratif et compte de gestion 2009

SIPAC COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Section de fonctionnement RECETTES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2009
74718	Participation de l'Etat	63 200,00	284 800,00
7472	Participation de la Région		63 100,00
7473	Participation du Département	49 560,00	42 000,00
7474	Participation des Communes	65 429,50	61 309,85
7788	Produits exceptionnels divers	380,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations	15 317,80	0,00
6479	Remboursements sur charges	503,00	0,00
Total Recettes de l'exercice		194 390,30	451 209,85

002	Excédent de fonctionnement cumulé	131 031,77	131 031,77
TOTAL RECETTES		325 422,07	582 241,62

Section de fonctionnement
DEPENSES

011 : Charges à caractère général

Compte	Nature de l'opération	Emis	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2009
60622	Fournitures non stockées (carburant)	536,35	1 000,00
60623	Fournitures non stockées (alimentation)		200,00
60632	Fournitures de petit équipement	64,59	1 000,00
6064	Fournitures administratives	2 648,73	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	14,42	300,00
6132	Locations immobilières	4 455,36	6 000,00
6135	Locations mobilières	598,00	0,00
61551	Entretien et réparation sur matériels roulant	2 958,74	3 000,00
6156	Maintenance	2 855,49	4 000,00
616	Assurances	6 140,72	5 000,00
617	Frais d'études et d'expertises	11 100,00	100 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 235,50	1 500,00
6185	Frais de colloque et séminaires		1 000,00
6188	Autres frais divers		500,00
6225	Indemnités aux comptables		500,00
6231	Annonces et insertions		1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 341,26	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés (frais d'impression)	7 506,54	29 000,00
6251	Frais de déplacement	1 249,89	3 000,00
6261	Frais d'affranchissements	4 030,69	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 132,61	4 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 560,40	2 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements		500,00
TOTAL		52 429,29	177 500,00

012 : Charges de personnel

6218	Personnel extérieur	2 232,00	
6332	Cotisations FNAL	52,54	500,00

6336	Cotisations CDG et CNFPT	1 026,28	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements	157,55	500,00
64111	Rémunérations des personnels titulaires	45 412,26	60 000,00
64131	Rémunérations des personnels non titulaires	25 012,96	30 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	12 082,50	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	11 337,47	15 000,00
6454	Cotisations aux Assedic	1 394,05	2 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial		500,00
6475	Médecine du travail	50,00	500,00
64832	Contribution au fonds de compensation de cessation progressive d'activité	177,46	300,00
TOTAL		98 935,07	129 300,00
65 : Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités élus	19 212,54	23 000,00
6533	Cotisations de retraites des élus	783,21	1 500,00
6574	Subventions (ORAC)	100 216,00	240 000,00
658	Charges diverses		500,00
TOTAL		120 211,75	265 000,00
67 : Charges exceptionnelles			
678	Autres charges exceptionnelles		
TOTAL		0,00	0,00
SOUS TOTAL Dépense de l'exercice		271 576,11	571 800,00
Divers			
6811	Dotations aux amortissements	7 890,10	7 891,00
22	Dépenses imprévues		2 550,62
TOTAL		7 890,10	10 441,62
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		279 466,21	582 241,62
Résultat de l'exercice		45 955,86	

Section d'investissement
RECETTES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2009
10222	FCTVA	1 006,83	0,00
1322	Subventions d'investissement Région	1 950,00	0,00
2805	Amortissement logiciel	3 614,91	3 614,91

28182	Amortissement matériel de transport	3 227,08	3 227,08
28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	448,51	448,50
28184	Amortissement mobilier	599,60	600,51
Total recettes de l'exercice		10 846,93	7 891,00
001	Excédent d'investissement cumulé	27 743,14	27 743,14
TOTAL RECETTES		38 590,07	35 634,14

Section d'investissement
DEPENSES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2009
205	Concessions et droits similaires	764,24	1 000,00
2152	Installation de voirie (panneaux de signalisation routière)	1 991,34	33 634,14
2183	Matériel informatique	830,02	1 000,00
TOTAL DEPENSES		3 585,60	35 634,14
Résultat de l'exercice		35 004,47	

RECAPITULATION

	Fonctionnement	Investissement	Total
Report excédent exercice précédent	131 031,77	27 743,14	158 774,91
Recettes de l'exercice	194 390,30	10 846,93	205 237,23
Total des recettes	325 422,07	38 590,07	364 012,14
Dépenses de l'exercice	279 466,21	3 585,60	283 051,81
Résultat de l'exercice (recettes de l'exercice – dépenses de l'exercice)	-85 075,91	7 261,33	-77 814,58
Résultat Cumulé	45 955,86	35 004,47	80 960,33

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat :

Le bureau propose au comité syndical d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 45 955,86 Euros au compte 002 de l'exercice 2010 (section de fonctionnement) et la totalité de l'excédent d'investissement, soit la somme de 35 004,47 Euros au compte 001 de l'exercice 2010 (section d'investissement).

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
<i>A reporter en section de fonctionnement</i>	45 955,86 €	-
<i>A reporter en section d'investissement</i>	-	35 004,47 €

Le bureau syndical, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2009 qui se résume ainsi :

- La section de fonctionnement se clôture par un déficit de 85 075,91 euros au titre de l'année 2009, soit un résultat cumulé en section de fonctionnement de 45 955,86 euros.
- La section d'investissement se clôture par un excédent de 7 261,33 euros au titre de l'année 2009, soit un résultat cumulé en section d'investissement de 35 004,47 euros.

Et en avoir délibéré (Le président ne prend pas part au vote)

- Approuve la présentation qui est faite,
- Constate les identités de valeurs avec celles du compte de gestion du receveur,
- Approuve le compte administratif,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ **Budget Primitif 2010**

Madame Goimbault présente aux membres du comité syndical le projet de budget 2010 qui s'équilibre en dépense et en recettes à 548 605,00 euros pour la section de fonctionnement et à 152 674,00 euros en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

SIPAC BUDGET PRIMITIF 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Compte	Nature de la recette	BP 2009	Propositions BP 2010
6419	Remboursements sur rémunérations	0,00	20 000,00
74718	Participation de l'Etat	284 800,00	238 650,00
7472	Participation de la Région au fonctionnement	63 100,00	63 100,00
	Subvention Agenda 21 80% 60 000€	0,00	48 000,00
	Subvention étude services population 80% 40 903€	0,00	32 700,00
	Subvention animation du réseau PMS 80% 2 500€	0,00	2 000,00
	Subvention pour création et édition guide circuits cyclables 75% 15 000€	0,00	11 200,00

	Subvention plaquette sur les mares 80% 2 500€	0,00	2 000,00
7473	Participation du Département	42 000,00	42 000,00
7474	Participation des Communes et de la Communauté d'Agglomération «Chartres Métropole »	61 309,85	63 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	121 031,77	45 955,00
TOTAL RECETTES		572 241,62	568 605,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

011 : Charges à caractère général

Compte	Nature de la dépense	BP 2009	Propositions BP 2010
60622	Fournitures non stockées (carburant)	1 000,00	2 000,00
60623	Fournitures non stockées (alimentation)	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	300,00
6132	Loyer	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien et réparation sur matériels roulants	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	4 000,00
616	Assurances	5 000,00	2 000,00
617	Frais d'études et d'expertises (ORAC, Agenda 21)	100 000,00	78 000,00
6182	Documentation générale et abonnements	1 500,00	1 500,00
6185	Réunions, colloques, séminaires	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00
6225	Indemnité de gestion du receveur	500,00	500,00
6231	Annonces et insertion	1 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	4 000,00
6236	Catalogue et imprimés (Frais d'impression)	29 000,00	35 000,00
6251	Frais de déplacement	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunication	4 500,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements	500,00	500,00
Total		177 500,00	166 000,00

012 Charges de personnels

6332	Cotisations au FNAL	500,00	500,00
6336	Cotisations CDG et CNFPT	2 000,00	2 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements	500,00	500,00
64111	Rémunération du personnel titulaire	60 000,00	60 000,00

64131	Rémunération du personnel non titulaire	30 000,00	0,00
6451	Cotisations URSSAF	18 000,00	15 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00	15 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		5 000,00
6456	Versement aux FNC du supplément familial	500,00	500,00
6475	Médecine du travail	500,00	500,00
64 832	Contribution au fonds de compensation de cessation progressive d'activité	300,00	300,00
Total		129 300,00	99 300,00
65 Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités élus	23 000,00	23 000,00
6533	Cotisations de retraites des élus	1 500,00	1 500,00
6574	Subventions (ORAC...)	240 000,00	240 000,00
658	Charges diverses	500,00	500,00
Total		265 000,00	265 000,00
Divers			
6811	Dotation aux amortissements	7 891,00	6 320,00
22	Dépenses imprévues	2 550,62	31 985,00
Total		10 441,62	38 305,00
TOTAL DEPENSES		582 241,62	568 605,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES**

Compte	Nature de la recette	BP 2009	Propositions BP 2010
001	Excédent d'investissement reporté	27 743,14	35 004,00
10222	FCTVA	0,00	1 400,00
1322	Subvention CR solde panneaux Canal Louis XIV	0,00	1 950,00
	Etude et signalisation circuits cyclables	0,00	75 000,00
	Signalisation Route du Blé	0,00	22 500,00
2805	Amortissements logiciels	3 614,91	746,00
28152	Amortissement installation de voirie	3 227,08	5 215,00
28183	Amortissements matériel de bureau et informatique	448,50	277,00
28184	Amortissements mobiliers	600,51	82,00
TOTAL		35 634,14	142 174,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Compte	Nature de la dépense	BP 2009	Propositions BP 2010
205	Immobilisations incorporelles	1 000,00	1 000,00

2152	Installation de voirie (panneaux de signalisation touristique)	33 634,14	131 950,00
2183	Matériel informatique	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	
2188	Autres immobilisation incorporelles	0,00	
20	Dépenses imprévues		8 224,00
TOTAL		35 634,14	142 174,00

Le bureau syndical, après avoir examiné le projet de budget article par article et en avoir délibéré chapitre par chapitre :

- Décide d'adopter le budget primitif 2010,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ Edition de la plaquette des mares

Monsieur Le Président rappelle que le comité syndical s'était proposé pour l'édition d'une plaquette sur les mares suite à la présentation des élèves de la Saussaye. Monsieur Le Président propose d'éditer cette plaquette à hauteur de 5 000 exemplaires.

Monsieur Le Président présente deux devis pour 5 000 exemplaires :

- 1000 copies : 2 450 euros HT
- Setael : 812,78 euros HT

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide d'éditer la plaquette des mares,
- Approuve le devis de l'entreprise Setael pour un montant de 812,78 euros HT,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant

◆ Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la création et l'impression du programme des animations de la Route du Blé 2010

Conformément à l'accord de coopération de la « Route du Blé en Beauce » validé en bureau syndical du Pays Chartrain le 29 octobre 2009, les partenaires signataires, le Pays de Beauce, le Pays Dunois, le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, le Pays Chartrain, le Pays Loire Beauce, ainsi que l'association Terre de Beauce, mettent en place leurs actions par le biais de groupement de commandes.

Cet accord de coopération précise les actions qui seront mises en place ainsi que leur plan de financement prévisionnel et la part restant à la charge de chaque Pays et de l'association Terre de Beauce.

La présente délibération concerne la validation du groupement de commandes en vue de la réalisation de la carte des animations de la « Route du Blé en Beauce » pour la saison 2010. Ce groupement a pour objet la passation et l'exécution d'un marché en vue de :

- Concevoir une carte des animations de la « Route du Blé en Beauce » pour l'année 2010,
- Imprimer la carte des animations pour les besoins respectifs des partenaires (4000 exemplaires pour le Pays Chartrain).

Vu la délibération du bureau du syndicat du Pays Chartrain adoptée le 29 octobre 2009 relative à l'accord de coopération inter territoriale « la Route du Blé en Beauce »,

Vu l'accord de coopération inter territoriale signé le 11 décembre 2009 par l'ensemble des partenaires,

Vu l'article 8 du Code des Marchés Publics relatif au groupement de commandes,

Vu la volonté de l'ensemble des partenaires de renforcer leur travail en commun sur le territoire de « la Route du Blé en Beauce » et ainsi de leur permettre d'accéder au fonds LEADER,

Vu l'engagement du Pays Dunois d'assurer les fonctions de coordinateur pour passer et exécuter le marché à intervenir,

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide d'adhérer au groupement de commandes coordonné par le Pays Dunois, pour la création et l'impression de la carte 2010 des animations de « la Route du Blé en Beauce » et dont la convention constitutive fixera les modalités techniques et financières,
- de désigner comme titulaire de la commission de sélection Monsieur le Président du Pays Chartrain, et de désigner Madame Françoise Ramond comme suppléante,
- D'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches relatives à l'application de la présente délibération et à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

◆ **Frais de repas de Monsieur Dominique Bailleul**

Monsieur Le Président propose de prendre en charge les frais de repas à hauteur des frais réels pour Monsieur Dominique Bailleul, en mission de remplacement au Pays Chartrain.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve la proposition de prendre en charge les frais de repas,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 21 H 30

Le Président,

Les membres du bureau,